



le Mag'
VAUJOURS

Zoom sur
LA POLICE MUNICIPALE

Sujets

INSTALLATION DU CONSEIL DES SAGES
NOUVEAU SITE INTERNET
BUDGET 2021



Reposez-vous sur la plaque Habito® de Placo®, la plus résistante du marché.

Afin d'installer durablement le confort chez vous, nous avons conçu Habito®, la première plaque de plâtre qui permet d'accrocher des objets très lourds sans renfort.

Fixer un écran plat au mur devient un jeu d'enfant.

Habito® ? C'est tout simplement la plaque la plus solide du marché.

Ça simplifie le choix.

Rendez-vous sur Placo.fr

Chères Valjoviennes, chers Valjoviens, cher(e)s ami(e)s,



Dominique BAILLY
Maire de Vaujours

Le Président de la République puis le Premier Ministre ont annoncé les différentes étapes du déconfinement progressif. En donnant une visibilité dans l'organisation de notre vie quotidienne, ce phasage permet à chacune et chacun d'entre nous de reprendre les activités normales de sa vie. Toutefois, j'attire votre attention sur l'impérieuse obligation de maintenir notre très haut niveau de vigilance face à ce virus, si nous ne souhaitons pas vivre une quatrième vague de la crise sanitaire.

À Vaujours, nos commerces et nos restaurants fermés réouvrent leurs portes. J'invite toutes celles et tous ceux qui le peuvent à s'y rendre, afin de les soutenir, comme je l'ai moi-même fait avec mon équipe municipale dès les premiers jours. Ainsi, j'ai annoncé aux restaurateurs le maintien de l'exonération des taxes d'occupation du domaine public pour l'organisation de leurs terrasses.

Les activités sportives et culturelles ont également repris. Un guide des associations locales sera très prochainement publié visant à promouvoir la diversité de notre tissu associatif et mettre en exergue les aides publiques de sortie de crise, dans ce secteur.

La vie normale pour les Valjoviennes et les Valjoviens passera aussi par les festivités du 14 juillet et le forum des associations. Ces deux prochains événements nous permettront de nous retrouver de manière festive.

Par ailleurs, la propreté de notre ville est l'affaire de tous. En effet, les agents des services techniques, que je remercie, font un travail formidable. Cependant, ils ont besoin de votre aide, consistant à ne pas jeter des déchets au sol, en ramassant les déjections de vos animaux de compagnie et en sortant vos poubelles uniquement aux moments opportuns. Le civisme est la source de la préservation de notre cadre de vie et du bien vivre ensemble.

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Je vous invite à participer massivement à ces deux scrutins.

Bien à vous
Dominique Bailly

Vaujours le Mag'
N° 65 trimestriel

Directeur de la publication:

Dominique BAILLY

Réalisation : Aurélie GROGNET
et Soazic GELY

Crédits photos : ville de Vaujours
et illustrations libres de droits

Imprimerie : Grafik Plus

Tirage : 4000 exemplaires

Régie publicitaire : CMP

**Dépôt légal à la bibliothèque
nationale de France :**

ISSN 1168-4100



4



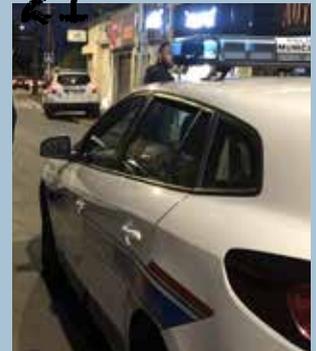
Bibliobradérie : collecte
de livres jeunesse

7



Informations sur le
conservatoire

21



Zoom sur la
police municipale

CULTURE

BIBLIORADERIE DE LIVRES JEUNESSE

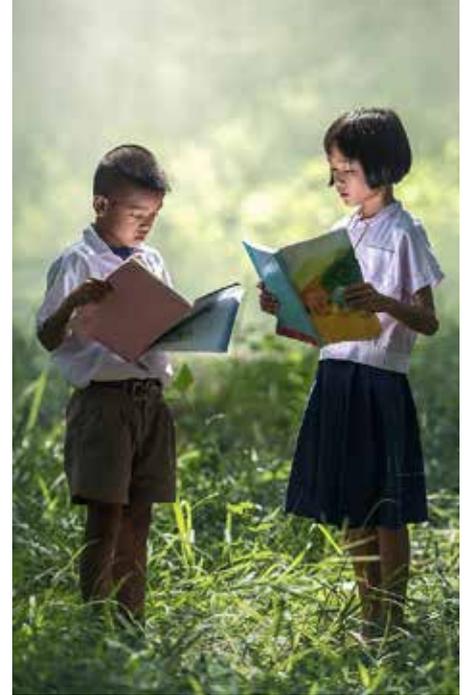
Les bibliothécaires invitent les jeunes amateurs de livres et leurs familles à contribuer à la bibliobraderie qu'elles organisent en faveur de deux associations.

Une vente solidaire appelée bibliobraderie est prévue, à l'initiative des bibliothécaires, le 25 septembre, de 10h à 17h, à la Maison du Temps Libre. L'association familiale de Vaujourn, investie dans l'aide aux devoirs et l'alphabétisation des adultes, l'école Jules Ferry dont le projet pédagogique est axé sur la bienveillance et la solidarité et l'école maternelle Les Marlières se joignent à cette action. Les élèves des écoles participantes sont encouragés à un geste solidaire en faisant don d'un livre jeunesse qu'ils peuvent apporter à leur enseignant jusqu'au 2 juillet. Pour contribuer à cette action, déposez à la bibliothèque vos livres jeunesse (BD, romans, documentaires,

albums, contes...) en bon état, dans un sac jusqu'au 11 septembre. Ces livres seront vendus au prix symbolique de 1 € avec d'anciens ouvrages jeunesse de la bibliothèque.

Les sommes recueillies profiteront aux associations COBIAC (collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle) et DAR EL IHCE-NE engagée auprès de personnes déficientes mentales.

INFO +
Bibliothèque
01 49 63 39 13



DEVOIR DE MÉMOIRE

POINT SUR LES COMMÉMORATIONS

L'amélioration de la situation sanitaire permet la réouverture au public des commémorations, dans le respect des gestes barrières. Les cérémonies du mois de septembre seront organisées en fonction des recommandations gouvernementales. Toutes les informations utiles sont actualisées sur le site de la ville ; il est recommandé de le consulter la semaine précédant la cérémonie.

L'Hommage aux morts pour la France en Indochine s'est ainsi déroulé en public mardi 8 juin à 10h30 au cimetière en la présence de Dominique BAILLY, Maire de Vaujourn, et Jean-Noël TETARD, conseiller municipal et Vice-président de l'Association des Anciens Combattants. La commémoration de l'Appel du Général de Gaulle s'est déroulée publiquement également le vendredi 18 juin, à 18h au square du 18 juin. La Libération de la Ville sera commémorée dimanche 5 septembre à 10h devant la stèle Jean- SEGHEZZI.



LE POINT SUR LA VACCINATION

La vaccination s'est ouverte à toute personne majeure depuis le 11 mai 2021, sous réserve de disponibilité de doses de vaccin de la veille pour le lendemain.

Depuis le 10 mai, les Français de plus de 50 ans (ainsi que les 16-17 ans qui présentent un haut risque de formes graves de Covid-19) peuvent se faire vacciner et tous les Français de plus de 18 ans non-prioritaires peuvent se faire vacciner dans la limite des doses restantes dans les centres de vaccination. Pour cela, rendez-vous sur Doctolib, Keldoc, Maïia ou le site bénévole Vitamadose qui agrège

les rendez-vous des plateformes. Sur ce dernier, un onglet dédié aux doses disponibles sous 24 heures est baptisé "Chronodoses". Il est demandé sur les plateformes, d'indiquer sa ville et son département, de cliquer sur la catégorie « personne » de plus de 18 ans, de sélectionner le créneau et enfin de valider son rendez-vous.



BON À SAVOIR

GRAND CENTRE DE VACCINATION DU STADE DE FRANCE

En complément des 25 centres de vaccination, un grand centre s'est ouvert au stade de France pour renforcer la vaccination en Île-de-France et particulièrement en Seine-Saint-Denis. Il y est effectué 10 000 vaccinations par semaine. Les rendez-vous sont à prendre sur la plateforme en ligne de Doctolib ou par mail à vaccination.covid19@doctolib.com ou encore, par téléphone au 01 87 21 05 05.

L'ACTION DE VACCINATION MENÉE PAR LE CCAS

- Le CCAS a recensé 230 personnes vaccinées dont 153 âgées de plus de 75 ans.
- 109 personnes ont bénéficié de rendez-vous de vaccination par le biais du CCAS.
- 45 usagers ont été accompagnés par la navette sur 5 lieux de vaccination : Tremblay-en-France, Vaujours, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Bobigny.
- Le personnel communal de plus de 55 ans a eu la possibilité de se faire vacciner.
- La collaboration avec le Département pour l'accueil du vaccinobus à la Maison du Temps Libre a permis la vaccination de 48 personnes.

DÉMOCRATIE LOCALE

INSTALLATION DU CONSEIL DES SAGES

Après la délibération au Conseil Municipal du 9 mars 2021, l'installation du Conseil des Sages s'est déroulée le jeudi 1^{er} avril. Découvrez ci-dessous les Sages qui composent le Conseil.

Le Conseil des Sages participe à la démocratie locale, aux réflexions et aux concertations. Les Sages sont source de propositions et mènent des actions en faveur de la vie locale. Le conseil est présidé par Dominique

BAILLY, Maire de Vaujours, accompagnée de Guiseppina DI MINO, Maire adjointe de l'action sociale et des liens intergénérationnels et s'organise en 4 commissions portant sur la sécurité, la santé, la voirie et l'intergénérationnel.

La Vice-présidence du Conseil des Sages est confiée à Djemel BENYAHIA. Ci-dessous, les membres du Conseil des Sages. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale.



**Djemel
BENYAHIA**



**Anne-Marie
CARTIGNY**



**Didier
Kerdanet**



**Marie-Geneviève
LE GAL**



**Maurice
SIMON**



**Lise
DELMER**



**Arlette
PLATRIER**



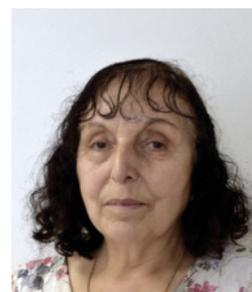
**Nicole
BEAUREGARD**



**Corinne
TÉTARD**



**Guy
NIOCHAU**



**Margarida
PIMENTA**



**Joël
BLANCHETIÈRE**

S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE AU CONSERVATOIRE

Pour vous inscrire au conservatoire à la rentrée 2021 voici quelques informations utiles.

Toutes les inscriptions se feront au conservatoire du lundi au vendredi de 14h à 19h, uniquement sur rendez-vous, pris par téléphone. Les anciens élèves peuvent contacter le conservatoire du lundi 30 août au mercredi 8 septembre. La réinscrip-

tion n'est pas systématique il est donc nécessaire de se réinscrire administrativement chaque année. Les nouveaux élèves peuvent prendre contact du jeudi 9 septembre au mercredi 15 septembre. Les rendez-vous avec les professeurs d'instruments se dérouleront

du jeudi 16 septembre au samedi 18 septembre. Enfin, la reprise des cours aura lieu le lundi 20 septembre 2021.

INFO +

01 48 61 09 95

06 38 46 18 70

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN DÉBUTER EN MUSIQUE

Thierry VARREST, Directeur du conservatoire, répond aux interrogations les plus courantes des parents ou adultes débutants.

À quel âge peut-on s'inscrire au conservatoire ?

À partir de 4 ans en danse et de 6 ans en musique.

Quel instrument choisir pour un enfant ?

Le meilleur choix reste le souhait de l'enfant. Les parents orientent cependant souvent le futur apprenant en lui montrant des vidéos, en lui faisant écouter des musiques ou parfois en jouant d'un instrument qu'ils ont déjà en leur possession. Sachez que beaucoup d'instruments sont aujourd'hui adaptables à la taille des enfants.

Doit-on faire obligatoirement du solfège ?

La formation musicale (le nom a changé depuis plus de 20 ans) est non seulement obligatoire mais indispensable pour progresser en instrument. Son enseignement a évolué depuis plusieurs années. Il est plus ludique. On y apprend non seulement à maîtriser une partition, mais aussi à en-

richir sa culture musicale par l'écoute d'œuvres du répertoire.

Comment aider son enfant quand on ne connaît rien à la musique ?

Le plus simplement du monde. En veillant à ce qu'il pratique régulièrement son instrument. Quand il débute, mieux vaut 10 minutes chaque jour que 30 minutes tous les 3 jours. Il faut aussi penser à organiser au mieux un espace musical personnel afin que l'enfant travaille dans de bonnes conditions. L'écouter et l'encourager est indispensable.

Je suis adulte et je souhaite me remettre à un instrument ?

Quelle bonne idée ! Le conservatoire vous accueille, sous réserve qu'il y ait une place disponible dans la classe instrumentale où vous souhaitez vous inscrire. Des cours de formation musicale réservés aux adultes et adolescents vous sont proposés.

Reste-t-il de la place en guitare ou en piano ?

Ces cours très demandés nécessitent souvent de s'inscrire sur liste d'attente. Pourquoi ne pas choisir un autre instrument ? Quel que soit le choix, le



plaisir de jouer sera au rendez-vous. Et puis il faut savoir qu'un instrument mélodique comme le violon ou la clarinette peut très vite s'intégrer dans un ensemble pour la pratique collective. Jouer à plusieurs est aussi un des buts fondamentaux de l'apprentissage en conservatoire.

Et le chant ? Existe-t-il une chorale ?

Oui. Il y a une chorale d'enfants âgés de 7 à 12 ans ouverte à tous les élèves inscrits au conservatoire, danseurs compris. Pour les adultes, il existe une classe de chant lyrique.

JEUNESSE

PENSEZ AU REMBOURSEMENT DE VOTRE CARTE IMAGINE R !

Le CCAS continue de rembourser partiellement et sous certaines conditions, le titre de transport Imagine R destiné aux jeunes étudiant(e)s.

Le CCAS rembourse partiellement la carte de transport Imagine R pour les collégiens scolarisés à plus de 3 km de Vaujours, les lycéens et les étudiants. Pour constituer votre demande de remboursement, vous avez jusqu'à vendredi 1^{er} octobre 2021. Pour ce faire, il est impératif de fournir les pièces suivantes : L'attestation de paiement de la carte de transport pour l'année scolaire 2020/2021 (à demander à la société Imagine R), la carte d'identité recto verso - du jeune scolarisé, la photocopie de la carte de transport Imagine R de l'année 2020/2021, les certificats de début et de fin de scolarité 2020/2021, ou les bulletins des 1^{er} et

3^{ème} trimestre selon la scolarité suivie, un Relevé d'Identité Bancaire, une attestation sur l'honneur précisant que le lycéen en lycée professionnel, l'étudiant ou l'apprenti n'a pas été rémunéré dans le cadre de son cursus scolaire. Pour les étudiants ou lycéens scolarisés en Province, le CCAS rembourse un billet de train aller/retour par trimestre scolaire. Vous devez vous munir de la carte SNCF de réduction 16-25 ans et des billets correspondants. Rappel : le dépôt des dossiers se fera uniquement les vendredis après-midi de 14 heures à 17 heures ou dans la boîte aux lettres de la Mairie-Annexes en veillant à bien mentionner vos coordonnées téléphoniques.



Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis rembourse une partie de la carte Imagine R pour les collégiens du département, sous certaines conditions. Rendez-vous sur le site du conseil départemental : seinesaintdenis.fr.

SENSIBILISATION À LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'EAU

Le syndicat des eaux d'Ile-de-France lance auprès des jeunes consommateurs scolarisés dans les écoles de son territoire une campagne de sensibilisation au respect de l'environnement et particulièrement à la maîtrise de la consommation d'eau.

Le service public de l'eau souhaite, avec son délégataire Véolia, valoriser l'eau comme bien précieux à ne pas gaspiller. Une approche pédagogique déclinée dans le programme Eco Conso Eau encourage les gestes écocitoyens que les enfants peuvent adopter facilement. Des sets de table ludiques permettant aux enfants d'appréhender les bons gestes pour économiser la ressource en eau ont été distribués au cours du mois de juin dans les classes.



PÉRISCOLAIRE 2021/2022

C'est le moment de réinscrire vos enfants à la restauration scolaire et aux autres prestations périscolaires pour la prochaine année scolaire.

Aucune inscription n'étant reconduite d'une année scolaire à l'autre, il est important d'effectuer cette démarche pour que vos enfants puissent dès la rentrée être accueillis au sein des différentes structures.

Courant juin, le service scolaire vous informera par courrier des démarches à effectuer pour la réinscription.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service à l'adresse mail suivante : scolaire@ville-vaujours.fr

COMMERCE

LE BAR-TABAC LE BRAZZA CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Laurent SAK est devenu l'heureux propriétaire du Bar Tabac Le Brazza en décembre 2020 et accueille avec grand plaisir ses premiers clients en terrasse depuis le 19 mai 2021.

Laurent SAK, buraliste depuis 2008, travaille en famille aux côtés de son frère Sergun. Le nom juridique de la société « 2 frères » y fait d'ailleurs référence. Le nom d enseigne reste, pour autant, inchangé. Laurent SAK a choisi de scinder le café en deux espaces distincts et chaleureux avec une partie Bar Tabac Jeux et une partie salle avec tables. Le cadre convivial se veut accueillant pour une clientèle familiale, amicale ou professionnelle. Laurent SAK encourage les Valjoiviens à venir nombreux. Le Brazza, ouvert du lundi au dimanche, bénéficie de la climatisation et d'un espace en terrasse de 40 places. L'équipe est ravie d'accueillir ses clients en terrasse depuis le 19 mai et en salle depuis le 9 juin.



L'équipe familiale et professionnelle du Brazza - Mai 2021

COMMUNICATION

NOUVEAU SITE INTERNET

À l'été 2021, la ville de Vaujours sera dotée d'un nouveau site internet, plus moderne et ergonomique.

Plus facile d'utilisation, le site apportera lisibilité et confort de navigation aux usagers. Il sera possible de consulter le site depuis un ordinateur mais également sur tablette et smartphone ; il s'adaptera intuitivement à la taille de votre écran. Le nouveau site réservera un espace important à toute l'actualité de la ville. Dynamique, il s'enrichira progressivement de nouveaux contenus et services en ligne, en fonction des besoins des utilisateurs. Enfin, le site respectera les normes d'accessibilité en vigueur à destination des personnes handicapées.



COMMUNICATION

CHAQUE MOIS, LE MAIRE S'ADRESSE À VOUS EN VIDÉO !

Une fois par mois, Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, s'adressera aux Valjoviennes et Valjoviens via une vidéo que vous pourrez visionner sur la page Youtube de la ville ainsi que sur la page Facebook. Les liens vers les vidéos seront également répertoriés sur le site vaujours.fr.

Lundi 3 mai, Dominique BAILLY s'est exprimé au sujet de la situation sanitaire liée à la Covid-19, du déploiement de la fibre optique à Vaujours et du budget communal 2021.

Lundi 31 mai, Dominique BAILLY s'est exprimé au sujet du contexte sanitaire, de la propreté et de sa demande de moratoire sur la construction de nouveaux logements.

Vous pouvez visionner les vidéos en vous connectant sur www.vaujours.fr ou directement sur la page Youtube intitulée « Vaujours Mairie ».



ENVIRONNEMENT

UN CLIC POUR LA PRÉSERVATION DES COURS D'EAU

Le site internet monbranchement.fr permet aux usagers de s'assurer de la conformité des branchements de leurs logements au réseau public d'assainissement.



Les acteurs de l'assainissement francilien, dont Grand Paris Grand Est fait partie, ont mis en place le site internet monbranchement.fr qui permet aux usagers de vérifier ou corriger la conformité des branchements de leurs logements au réseau public d'assainissement. La séparation des eaux de pluie et des eaux usées, utile à tous, est rendue obligatoire par la loi, et se vérifie notamment dans le cadre d'une vente immobilière. De plus, diminuer la part des eaux usées dans les milieux naturels permettra d'accélérer la reconquête des baignades franciliennes.

SOYEZ VIGILANTS EN CAS DE FORTES TEMPÉRATURES

L'été 2021 connaîtra-t-il des épisodes caniculaires ? Les tendances météorologiques de ces dernières années nous conduisent à l'envisager. Ci-dessous les bons réflexes à adopter en cas de fortes chaleurs...



Le niveau de veille saisonnière du plan national canicule est déclenché dès le 1^{er} juin. En cas de fortes températures il est conseillé de boire régulièrement de l'eau, de vous protéger du soleil en évitant les sorties aux heures les plus chaudes, d'humidifier souvent votre corps, de fermer vos volets, d'aérer les pièces et de manger normalement en privilégiant des aliments hydratants comme les fruits, légumes,

veloutés... Les personnes âgées sont invitées à se faire connaître au Centre Communal d'Action Sociale afin d'être inscrites sur un registre de vigilance face à la canicule. Il est également recommandé aux personnes fragiles de donner fréquemment de leurs nouvelles à leurs proches ou au personnel du CCAS. Les personnes âgées bénéficiant d'une téléassistance seront appelées de façon régulière par

le service d'aide et d'assistance. Enfin, il convient d'alerter les secours (SAMU) en composant le 15 pour porter assistance à une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur. Les personnes souhaitant avoir des renseignements ou s'inscrire sur le registre canicule/crise sanitaire peuvent contacter le CCAS au 06 07 86 62 15 ou 01 48 61 77 45.

AMÉNAGEMENT

DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME

Les services techniques et de l'urbanisme seront bientôt réunis dans un même lieu.

Les deux services intégreront, d'ici l'été 2021, le nouveau bâtiment qui agrandit le Centre Municipal Technique (CTM), situé rue de Meaux, à la limite de Villeparisis. Cet agrandissement permettra d'offrir un meilleur accueil au public dans le respect des normes d'accessibilité. L'ouverture au public de ces nouveaux bureaux est prévue pour septembre 2021.



TERRITOIRE

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS : ON REFAIT LE POINT !

Créée en 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP) est une métropole et une intercommunalité d'Ile-de-France, dont Vaujours fait partie.

Regroupant Paris et 130 communes, la Métropole du Grand Paris est une intercommunalité dite « établissement public de coopération intercommunale » (EPCI). Les communes membres de la MGP sont par ailleurs réparties en onze territoires, dits « établissements publics territoriaux » (EPT), comme le Grand Paris Grand Est. Vaujours est ainsi une ville du territoire du Grand Paris Grand Est et de la Métropole du Grand Paris. La MGP définit et met en œuvre des actions afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de réduire les inégalités entre les territoires qui la composent. Elle développe un modèle urbain, social et économique durable, au bénéfice de l'ensemble du territoire national. La Métropole du Grand Paris agit pour la relance économique, le rééquilibrage territorial et la transition écologique.



AMÉLIORATION DU RÉSEAU HAUT DÉBIT

Un arrêté municipal de limitation de l'accès aux boîtiers de raccordements a été pris par Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, afin d'agir pour l'amélioration du réseau haut débit sur la ville.

Pour rappel, le déploiement de la fibre optique en Seine-Saint-Denis est de la compétence du Conseil départemental. Vaujours dispose de 9 boîtiers auxquels se connectent régulièrement les techniciens des opérateurs (fournisseurs d'accès) choisis par les habitants. Face aux dysfonctionnements signalés par des Valjovien(ne)s, le Maire a pris un arrêté afin de contrôler les accès aux boîtiers et de vérifier le type d'actions effectuées. Cet arrê-

té oblige les opérateurs à s'identifier auprès des services de la Mairie avant toute intervention sur la ville. De plus, Dominique BAILLY, a réuni le 26 avril différents intervenants afin de remédier au problème. Cette réunion a regroupé Christelle MARTINEZ, 1^{ère} Maire Adjointe, Stéphane PAU, Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux et de la voirie, ainsi que le représentant du Conseil départemental, les dirigeants de la société DEBITEX

et des interlocuteurs des opérateurs commerciaux présents sur la ville de Vaujours. Dominique BAILLY a pointé les obligations de chaque intervenant en demandant la résolution des problèmes techniques dans les meilleurs délais. Tous ont renouvelé leur engagement à rendre le service haut débit fiable. Une réévaluation de la situation sera réalisée dans les mois à venir.



PRIX SPÉCIAL « FLEURS ET PAYSAGES SOLIDAIRES »

Le Label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'amélioration du cadre de vie et le respect de l'environnement. Dans un contexte lié à la Covid-19, la ville de Vaujours a obtenu un prix pour l'année 2020.

La ville de Vaujours a été récompensée dans le cadre de sa participation à l'édition 2020 du concours. À la suite de la visite d'évaluation du Jury régional du Label Ville Fleurie en septembre 2020, la ville a reçu le Prix Spécial « Fleurs et Paysages Solidaires ». Ce titre valorise la mobilisation de la commune et les efforts de l'équipe des espaces verts dans l'embellissement du cadre de vie malgré la crise sanitaire. Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, Christelle MARTINEZ, 1^{ère} Maire-adjointe, Stéphane PAU, Maire-adjoint en charge de l'environnement et la Directrice Générale des Services remercient les agents des espaces verts pour la qualité de leur travail.



CAMPAGNE DE PROPRETÉ : RÉAGISSONS !

Attentive à l'environnement, la ville de Vaujours fait de la propreté l'une de ses priorités.

La municipalité a pour mission de garantir la tenue de ses espaces publics mais la propreté de la ville reste l'affaire de tous ! Faire preuve de civisme et respecter certaines règles contribuent au maintien ou à l'amélioration du cadre de vie. Les agents du service propreté fournissent un travail considérable pour faire de Vaujours une ville propre, mais le résultat sera plus probant quand tous les Valjoviens adopteront des gestes simples comme le tri sélectif (en se référant au calendrier de collecte du Grand Paris Grand Est), le recyclage en déchetterie des déchets polluants (un Eco-Point vous accueille route de Courtry à Vaujours), le ramassage des

déjections canines (10 bornes Toutounet approvisionnées en sacs à déjections existent à Vaujours)... Rien ne justifie une pollution ou nuisance à l'environnement.

Combien coûte une incivilité ?

Non-ramassage des déjections canines : amende de 135 €.

Dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objet hors des emplacements autorisés : 135 €

Abandon de déjection hors des emplacements autorisés : 135 €

Abandon d'une épave de véhicule dans un lieu non autorisé : 1500 €, à 3000 € si récidive.



BIENTÔT À VAUJOURS : UNE INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une convention entre le SIGEIF (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) et la Commune de Vaujours prévoyant la création, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sera prochainement signée.

Un rapport faisant état d'une convention entre le SIGEIF et la Commune de Vaujours a été présenté au conseil municipal le 6 avril 2021. En vue de répondre à la problématique de la mobilité électrique, le SIGEIF, qui fédère 185 communes, dont Vaujours, a invité la ville à lui transférer la compétence relative aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE). L'objectif est d'offrir un maillage continu pour permettre le développement de la mobilité électrique. Le SIGEIF, en collaborant avec ENEDIS, prévoit l'optimisation des délais de chantier et de mise en service des bornes.

La convention déclinera le schéma d'implantation des IRVE, les modalités techniques, administratives et financières de mise en œuvre de ce service et les contributions financières respectives du SIGEIF et de la commune.

L'investissement initial d'acquisition et d'installation des bornes sera financé par le SIGEIF à hauteur de 100%, alors que la commune lui accordera une autorisation d'occupation du domaine public pour chaque emplacement retenu. Le SIGEIF se chargera ensuite totalement et sans frais pour la commune de la gestion opérationnelle



RENFORCEMENT DE LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

Une ZFE est destinée à protéger les populations dans les zones denses les plus polluées. Une démarche qui vise à améliorer la santé de tous les métropolitains.



Au 1^{er} juin 2021, la ZFE s'est renforcée en élargissant la restriction de circulation aux véhicules Crit'Air 4. Les véhicules polluants ne seront plus autorisés à circuler à l'intérieur de l'A86. Ce dispositif est reconnu comme particulièrement efficace pour réduire les émissions provenant du trafic routier, l'une des principales sources de pollution en ville. A ce jour, 67 communes de la Métropole sont engagées dans la ZFE. Pour circuler dans une ZFE, la vignette Crit'Air doit être apposée au pare-brise. Elle permet de distinguer

les véhicules en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques. Les plus polluants et les «non-classés» ne pourront pas rouler dans la ZFE sur certaines plages horaires.

Parallèlement, des mesures d'accompagnement pour «rouler propre» existent : Des aides à l'achat cumulables comme la prime à la conversion et le bonus écologique versés par l'État, les aides locales de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France.

ACHETEURS OU VENDEURS, RENDEZ-VOUS À LA BROCANTE DE LA CROIX-ROUGE

La 46^{ème} brocante, organisée par l'unité locale de l'Ourcq de la Croix-Rouge Française, se déroulera de 6h30 à 17h30 le dimanche 19 septembre 2021 sur le boulevard de l'Europe et dans la cour de l'école Fénelon, sous réserve de conditions sanitaires favorables.

La Croix-Rouge Française organisera sa traditionnelle brocante, le dimanche 19 septembre dans la cour de l'école Fénelon et au niveau de l'avenue de l'Europe. Si vous souhaitez tenir un stand, ne manquez pas les permanences pour vous inscrire en vous rendant au siège social de la Croix-Rouge, centre PMI, situé au 249 rue de Meaux samedi 4 septembre de 6h30 à 18h, dimanche 5 septembre de 9h30 à 12h30, lundi 6 septembre de 16h à 19h, vendredi 10 septembre de 10h à 12h et 16h à 19h, samedi 11 septembre de 9h30 à 12h30, dimanche 12 septembre de

9h30 à 12h30, lundi 13 septembre de 16h à 19h et vendredi 17 septembre de 9h30 à 12h30. Les inscriptions des participants seront enregistrées, sur présentation d'une pièce d'identité et celles des professionnels, sur présentation d'un KBIS. Les places sont nombreuses mais toutefois limitées; prenez contact au plus tôt avec la Croix-Rouge. La vente de denrées alimentaires, de boissons, confiseries et d'animaux sera interdite.

INFO +
Unité locale de l'Ourcq
249 rue de Meaux
01 48 61 83 01



LE PLEIN DE MOTIVATION AU FORUM DES ASSOCIATIONS!

L'été approche et l'on espère déjà une rentrée des plus traditionnelles avec la tenue en bonne et due forme du Forum des Associations.

Le Forum des associations est un événement organisé par la ville qui permet de découvrir les activités proposées par les associations valjoviennes. La date est fixée au dimanche 12 septembre de 14h à 18h (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire), au Complexe sportif Roger Grosmaire. Ce rendez-vous sera l'occasion de rencontrer les représentants ainsi que les bénévoles des associations et vous permettra certainement de trouver l'activité qui vous correspond.

INFO +
Service associatif
01 48 61 96 75



TOURNOI DE PÉTANQUE EN FAVEUR DE L'ÉVÉNEMENT OCTOBRE ROSE



Le club de pétanque de Vaujours organise un concours de pétanque-événement en collaboration avec l'association de lutte contre le cancer du sein, Ruban rose.

Une journée de tournoi de pétanque se déroulera de 9h à 18h le dimanche 3 octobre au Parc Alexandre Boucher (report au dimanche 10 octobre en cas d'intempéries). L'inscription au tournoi est ouverte à toutes et tous sans limitation d'âge jusqu'au 15 septembre en échange d'une participation de 5 €

par joueur. L'association Ruban rose, qui œuvre contre le cancer du sein, animera conjointement l'événement, sensibilisera à la maladie et à l'importance d'un dépistage précoce. Les sommes des inscriptions et dons collectés seront reversées à l'association Ruban rose. Des sandwiches, cochonnets, et nœuds roses seront proposés

à la vente. La remise des récompenses aura lieu à 17h30 en présence du Maire, de la 1^{ère} Maire adjointe et du Maire adjoint en charge des sports.

INFO +
Service associatif
01 48 61 96 75

NADIA BENHALIMA, MÉDAILLÉE D'ARGENT

La Médaille d'argent de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif a été décernée à une Valjovienne et agent municipal par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Cette distinction récompense son dévouement à la cause sportive.

Valjovienne, juge, encadrante et membre du conseil d'administration du Twirling sportif de Vaujours, Nadia BENHALIMA est également formatrice de juges (FSCF) membre de la commission technique régionale (FSCF) et agent municipal au service des habitants. Nadia BENHALIMA a été promue en janvier 2021 « Médaille d'argent » par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative pour son investissement au sein de son club et au niveau régional. Guy VALENTIN, président du club de Twirling sportif de Vaujours et Maire adjoint en charge du sport, de la culture et du patrimoine, est à l'initiative de cette reconnaissance. Il a, en effet, fait valoir le mérite de Nadia BENHALIMA auprès du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative afin qu'elle reçoive cette distinction.



Nadia Benhalima, au centre de la photo, entourée des jeunes filles qu'elle encadre.

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA VILLE



José DA SILVA, Maire adjoint en charge des finances, répond à vos questions.

Quelle est la situation financière de la ville ? Depuis 2008, la municipalité a relevé sensiblement le niveau de services à la population tout en poursuivant le désendettement de la ville. Avec sa police municipale moderne et des services à la population

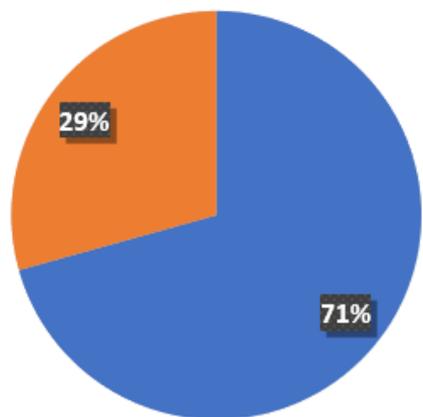
importants, qui vont de la petite enfance au 3^{ème} âge, sans oublier personne, Vaujourns est devenue une ville attractive sur laquelle l'État exerce une pression importante pour créer des logements. Les aides publiques ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux de cette densification imposée. La ville doit faire face à une augmentation proportionnelle de ses charges de fonctionnement et assumer les investissements nécessaires pour protéger ce cadre de vie qui nous est si cher. Je pense en particulier à nos écoles et nos équipements municipaux qu'il nous faut agrandir au cours de ce mandat. La santé financière de la ville est bonne mais nous devons faire des choix stratégiques pour investir sans renoncer à une qualité de vie qui nous rassemble.

Quels ont été les incidences de la crise sanitaire sur le budget de Vaujourns ? Très clairement, les

aides publiques n'ont pas couvert le coût réel de la crise sur notre budget de 2020. La ville a fait le choix de la solidarité aux moments forts de la crise. Pour 78 000€ d'aides publiques, nous avons dépensé 220 000€, sans compter les pertes de recettes liées à la fermeture des services municipaux (crèches, jeunesse, conservatoire, etc.).

Est-ce que la suppression de la taxe d'habitation entraîne une perte de recettes pour la ville ? Le mécanisme de compensation prévu pour les communes est très complexe et en cours d'ajustement. Pour 2021, Vaujourns bénéficiera d'une compensation des recettes liée à cette suppression. Je profite de cette question pour rappeler que tous les foyers seront exonérés de la taxe d'habitation d'ici 2023.

BUDGET GLOBAL 2021



■ FONCTIONNEMENT	: 17 106 117,40 €
■ INVESTISSEMENT	: 7 101 259,40 €

QUELQUES OPÉRATIONS DE 2021

**Sécurité des biens et des personnes :
déploiement de la vidéoprotection**
Coût : 690 720 €
Subvention : 474 420 €

**Transition numérique :
installation des tableaux numériques
interactifs (TNI) dans les écoles**
Coût pour Paul Bert : 60 561 €
Coût pour Jules Ferry : 61 806 €

**Travaux d'entretien
des écoles Jules Ferry, Paul Bert,
Les Marlières et La Fontaine**
Coût : 548 500 €

Déploiement de la vidéoprotection



La ville de Vaujourns va mettre en place un réseau de vidéoprotection urbaine comprenant 61 caméras dont 7 caméras ayant la capacité de lire les plaques d'immatriculation. Le matériel capturera des images en 360°. Le dispositif couvrira 27 sites préalablement identifiés en lien avec la protection des bâtiments publics (écoles, collèges, etc.) et des incivilités constatées (nuisances, infractions au Code de la Route, regroupement d'individus, etc.). Le déploiement de la vidéo-protection est prévu sur une période de deux ans. Les 1^{ers} travaux liés au câblage ont débuté en avril 2021. Le Centre de Supervision Urbain (CSU) situé au poste de la police municipale accueillera des équipements plus performants permettant notamment la mise en place de la vidéo-verbalisation.

Installation des Tableaux Numériques Interactifs (TNI)



Dans le cadre du volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, la ville de Vaujourns a répondu à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. La municipalité a décidé d'installer progressivement les TNI dans les 2 écoles élémentaires de la ville. L'installation s'effectuera en deux phases. La première concerne les classes de CM2, soit 118 élèves pour la rentrée de 2021/2022. Cela représente 4 voire 5 classes à équiper. La seconde phase concerne les classes de CM1, soit 98 élèves pour la rentrée de 2022/2023. Cela représente 4 classes à équiper. De par l'installation de ces nouveaux équipements, la ville affirme son engagement pour l'amélioration de l'apprentissage des jeunes Vaujovien(ne)s.

Travaux d'entretien des quatre écoles



Chaque année, les services techniques conduisent des travaux d'entretien dans les quatre écoles primaires de la ville. En 2021, au sein de l'école élémentaire Paul Bert, deux classes seront remises en peinture et trois classes seront vêtues d'un nouveau sol carrelé. Au sein de l'école Jules Ferry, trois classes seront repeintes et deux nouveaux bâtiments modulaires seront installés dans le but d'accueillir deux nouvelles classes. À l'école Les Marlières, la clôture sur rue va être changée dans sa totalité. À ces projets s'ajoutent l'entretien quotidien des bâtiments, tel que les changements d'ampoules ou toute autre intervention (plomberie, électricité, etc.).

YVETTE BEIGNET, VALJOVIENNE ET CENTENAIRE

La direction et le personnel de la résidence Les Jardins de Longuiolles ont célébré le 25 mars 2021 les 100 ans d'une de leurs résidentes, Madame Yvette BEIGNET. L'équipe de l'établissement a organisé, dans les meilleures conditions, un moment festif en l'honneur de la centenaire. Madame DI MINO, Maire adjointe en charge de l'Action sociale et des liens intergénérationnels a représenté la municipalité et salué Madame BEIGNET pour son anniversaire en lui accordant une attention particulière.

Yvette BEIGNET est née en 1921 dans un village de l'Allier proche de Clermont-Ferrand. Sa mère travaillant beaucoup, elle est élevée, avec sa plus jeune sœur, par sa grand-mère maternelle à Blanc-Mesnil. Scolarisée jusqu'au certificat d'études, à 14 ans, Yvette BEIGNET a débuté au même âge sa vie active en tant que vendeuse en épicerie. Poursuivant dans ce domaine et après s'être installée à Paris, elle a fait carrière au grand magasin Printemps comme vendeuse, puis responsable de rayon. Yvette BEIGNET

a fait face au décès de son mari alors que son fils, Jacques, n'avait que 4 ans et a dû élever seule son enfant. Proche de son fils et de sa famille, elle s'est beaucoup occupée de ses deux petits-fils, Frédéric et Romain, jusqu'à leur adolescence. En 1969, Yvette BEIGNET a repris le chemin de la Seine-Saint-Denis et a choisi de s'installer, aux côtés de son fils, à Tremblay-en-France, dans un pavillon arboré. Amoureuse des fleurs, elle a apprécié ce nouveau cadre de vie ainsi que de s'occuper de son jardin ; elle a

eu le bonheur d'en profiter jusqu'à ses 98 ans ! Arrivée aux Jardins de Longuiolles en 2019, Yvette BEIGNET bénéficie depuis sa chambre du rez-de-chaussée, d'une vue directe sur le petit parc de la maison de retraite. Elle aime s'asseoir dans son fauteuil à la fenêtre et profiter du soleil. Nous l'imaginons y savourer quelques-uns des nombreux chocolats qui lui ont été offerts dernièrement et dont elle serait amatrice.



Yvette BEIGNET et Guiseppina DI MINO, Maire adjointe en charge de l'Action sociale et des liens intergénérationnels

ZOOM SUR LA POLICE MUNICIPALE



À VAUJOURS, LA SÉCURITÉ EST AU CENTRE DES PRIORITÉS !

Faire de Vaujours une ville où il fait bon vivre et où la sérénité règne, tel est l'objectif de Dominique BAILLY, Maire de Vaujours. Depuis 2008, la municipalité a pris toutes les mesures pour renforcer la sécurité des Valjoviennes et Valjoviens. La police municipale est une **police de proximité**. Elle prévient les situations dangereuses ou nuisibles à la vie quotidienne des habitants, des commerçants et de l'ensemble des acteurs présents sur la collectivité.

LE RÔLE DE LA POLICE MUNICIPALE

La ville de Vaujours compte, aujourd'hui, six policiers municipaux et deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Elle assure dans le cadre de la loi et de la réglementation, les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire. La police municipale effectue les premières opérations ou constatations lors d'un incident ou d'une infraction. Elle avise également les administrations compétentes en leur communiquant toutes les informations relevées lors de leur intervention. Elle dissuade des individus malveillants de commettre de méfaits. En se montrant présente et en surveillant particulièrement les différents lieux de la Ville, l'équipe de la police municipale joue un véritable rôle préventif. Réactive, elle intervient rapidement dès qu'elle a

connaissance d'un fait. Elle peut également porter secours et assistance. Sa formation et son professionnalisme, lui permettent d'adapter ses interventions en fonction de la gravité et de l'importance des faits constatés. Elle protège les personnes présentes sur la ville ainsi que les biens. Sollicitée lors des manifestations sportives, culturelles et publiques, les policiers municipaux sécurisent les événements de manière à éviter tout incident et à assurer la sécurité de tous.

La police municipale effectue ses missions en parfaite complémentarité de la Police Nationale grâce notamment à un échange d'informations au quotidien.



Les policiers municipaux peuvent :

- Constater et relever la plupart des infractions au Code de la route.
- Procéder à l'immobilisation et à la mise en fourrière d'un véhicule.
- Intervenir en cas de flagrant délit.
- Mener une enquête administrative.

Les policiers municipaux ne peuvent pas :

- Prendre les plaintes ni les mains courantes.
- Mener une enquête judiciaire.

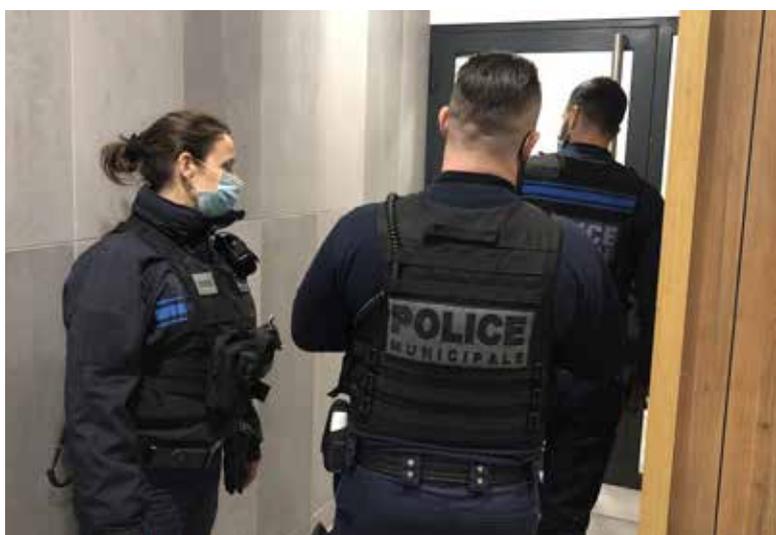
LA POLICE MUNICIPALE EST
JOIGNABLE AU 01 48 61 00 43

IMMERSION AU CŒUR DE LA POLICE MUNICIPALE

Actuellement, 6 agents de police aidés de 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) exécutent les missions de police administrative et judiciaire relevant des compétences du Maire. L'équipe devrait s'agrandir dans les semaines à venir de manière à compter au minimum 8 agents de police, responsable et adjoint compris.

Malgré la fin de la mutualisation des polices municipales de Coubron et Vaujours en janvier 2021, il est prévu une augmentation des effectifs et des moyens matériels (nouveaux véhicules, amélioration de la vidéo protection...). Cela permettra entre autres d'élargir les plages horaires des interventions et de renforcer les actions de proximité conduites en faveur des habitants ainsi que plus spécifiquement des commerçants, des seniors ou encore des jeunes. L'équipe de la police municipale est et restera mobilisée sur le terrain.

PLUS DE PHOTOS SUR WWW.VAUJOURS.FR





PERMIS PIÉTON

Dans un contexte national où 44% des accidents piétons surviennent sur le trajet domicile/école, l'équipe de la police municipale continue de sensibiliser les enfants à la sécurité routière notamment en leur faisant prendre conscience qu'ils doivent développer des réflexes de précautions lors de leurs déplacements dans les espaces publics. Cette intervention s'inscrit dans le cadre du programme national nommé « Permis piéton » parrainé par la Sécurité routière. Les élèves de CE2 de l'école Paul Bert et de l'établissement Jules Ferry ont bénéficié de l'expertise d'un agent de la police municipale lors d'un temps d'échange dans leurs classes au cours du mois de mars 2021.



DES BACHELIERS RÉCOMPENSÉS

La municipalité récompense chaque année les bacheliers valjoviens ayant eu leur diplôme avec mention. Courant avril, Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, accompagné de Madame MARTINEZ, 1^{ère} Maire adjointe déléguée à la vie associative, la jeunesse, les jumelages, les fêtes et cérémonies et de Madame FRANCHITTI, Maire adjointe à la vie scolaire et la petite enfance, a reçu individuellement les bacheliers de l'année 2020 ayant obtenu une mention Assez bien, Bien ou Très bien. Les cérémonies se sont déroulées en comités restreints en raison de la crise sanitaire. Un chèque-cadeau et une enceinte Bluetooth ont été remis à chaque étudiant. Félicitations à Enzo, Kenza, Zoé, Marie, Neïla, Kenzah, Sara, Lilia, Dounia...



VACCINOBUS

L'équipe départementale du Vaccinobus a répondu aux interrogations des Valjoviennes et des Valjoviens et sensibilisé à la vaccination les 28 avril et 6 mai sur le parking de la Maison du Temps Libre. Une cinquantaine de Valjoviennes et Valjoviens a reçu leur 1^{ère} dose de vaccin. Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, Christelle MARTINEZ, 1^{ère} Maire adjointe, Guiseppina DI MINO, Maire adjointe en charge de l'action sociale et des liens intergénérationnels, Martine FRANCHITTI, Maire adjointe en charge du scolaire et de la petite enfance et Stéphane PAU, Maire adjoint en charge de l'urbanisme, de l'environnement, des travaux et de la voirie se sont rendus sur place pour saluer cette action menée par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en partenariat avec la mairie et le CCAS de Vaujours.



TRAVAUX DE VOIRIE

Ces derniers jours, l'équipe du service voirie de la ville a procédé à des travaux d'aménagement au niveau de la rue de Meaux. Parmi les travaux réalisés figurent : le déplacement de la place réservée aux convoyeurs de fonds près du distributeur de billets de la Banque Postale, la réalisation de deux places «arrêt minute» au 51 rue de Meaux et la remise en peinture de la place de livraison près du bureau de Poste. Ces travaux visent à poursuivre le projet municipal d'amélioration du cadre de vie des Valjoviennes et des Valjoviens. Monsieur le Maire et son équipe remercient les agents des services techniques pour la mise en œuvre progressive des priorités inscrites au budget primitif 2021 de la commune.



COMMÉMORATIONS DU 25 AVRIL ET DU 8 MAI

En raison de la situation sanitaire, les cérémonies se sont déroulées à huis clos au cimetière municipal. Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, accompagné de Guy ISDANT, conseiller municipal délégué aux anciens combattants et aux commémorations, a présidé la cérémonie pour la journée nationale du souvenir des déportés le 25 avril 2021 et la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 marquant la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, le samedi 8 mai 2021.



COLLECTE POUR BÉBÉ SUR ROUES

Belle mobilisation pour la collecte solidaire à l'école La Fontaine. Le dispositif Bébé sur roues accueilli à l'école maternelle La Fontaine a permis à la Croix-Rouge française, accompagnée par l'association de représentants de parents d'élèves UNAAPE, de recueillir des dons qui seront généreusement redistribués aux familles les plus démunies.



DU NOUVEAU À L'HÔPITAL DE MONTFERMEIL

Le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de Montfermeil se réorganise ces derniers mois. De nombreux projets ont vu le jour comme l'ouverture de la maternité à la ville, le développement du diagnostic anténatal, le suivi spécifique des femmes vulnérables et victimes de violences, le développement de la cancérologie de la femme...



COLLECTE POUR LE DON DU SANG

Mardi 11 mai, près de 70 personnes, Valjoviens, employés municipaux et habitants des villes environnantes, ont fait don de leur sang lors de la collecte organisée à la Maison du Temps Libre. En présence de Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, Christelle MARTINEZ, 1^{ère} Maire adjointe et Martine FRANCHITTI, Maire adjointe en charge de la vie scolaire et de la petite enfance ont fait don de leur sang. Les donateurs qui avaient pris rendez-vous préalablement ont contribué à renforcer les réserves de sang de l'Etablissement Français du Sang.



PEINTURES À L'ÉCOLE PAUL BERT

Dans le cadre du vaste projet de réhabilitation des écoles impulsé par la municipalité, des travaux sont effectués à l'occasion des vacances scolaires. Les sanitaires de l'école Paul Bert ont ainsi été repeints par les agents des services techniques.



FOOT LOISIR

Soucieux de répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, le Maire, les élus en charge de la jeunesse et du sport et le président du club se sont concertés et associés pour créer une nouvelle section «FOOT LOISIR». Ce dispositif rencontre un vif succès auprès de notre jeunesse.



OUVERTURE DES TERRASSES VALJOVIENNES

Dominique BAILLY, Maire de Vaujours et Claudine POLIPOWSKI, conseillère municipale déléguée aux commerces et entreprises sont allés à la rencontre des commerçants accueillant leurs clients en terrasse depuis le 19 mai. Ils ont rassuré les restaurateurs en annonçant le prolongement de l'exonération de la taxe d'occupation du domaine public pour l'installation des terrasses.



Expression des élus de la majorité

La période estivale et le déconfinement ont débuté. C'est un moment durant lequel chacune et chacun d'entre nous aspire à des moments de détente accentués par de belles et longues journées. Cette période peut parfois favoriser des nuisances causées par des personnes malveillantes. À cet effet, il nous apparaît opportun d'inviter nos concitoyens à respecter les règles du « bien vivre ensemble ».

Tous les habitants de notre commune ont le droit à la quiétude et à la sécurité. C'est dans cet esprit que nous organisons régulièrement des réunions partenariales de concertation avec la police nationale, la police municipale, les bailleurs et les riverains afin d'échanger sur des problématiques de voisinage et d'apporter des solutions. La vidéoprotection qui est en cours de déploiement sera aussi un levier supplémentaire pour notre lutte contre l'insécurité et l'incivilité.

Par ailleurs, la démocratie participative, pierre angulaire de notre gestion municipale reprendra très prochainement avec plusieurs scénarios : les réunions et rencontres de quartiers, les réunions thématiques. Toutes ces actions d'implication des habitants dans la vie locale s'appuieront également sur les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information (NTCI) comme le Facebook live, les messages vidéos etc. Nous souhaitons par ces démarches maintenir un contact permanent et rendre compte de nos actions à chaque Valjovienne et Valjovien.

Expression des élus de la minorité

Texte non communiqué

Généralités Vaujourns
generationsvaujourns@gmail.com

Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?

C'est une assemblée qui réunit les conseillers municipaux, élus par la population lors des élections municipales. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune.



Pour connaître la date du prochain conseil municipal, contactez la mairie en appelant le 01 48 61 96 75.

Les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous, sauf durant la période de la crise sanitaire où elles se tiennent à huis clos. Elles ont lieu dans la grande salle de la Maison du Temps Libre.

Retrouvez les comptes rendus des derniers conseils municipaux sur le site de la ville vaujours.fr

VAUJOURS

À L'ANGLE DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE ET DE LA RUE LOUIS DUMAS

VERTEX TYP O

UN ENSEMBLE RÉSIDENTIEL
OÙ IL FAIT BON VIVRE

Des volumes confortables, lumineux et bien exposés
avec terrasses et loggias. Un choix de matériaux de
qualité pour votre bien-être.



LANCEMENT
COMMERCIAL

APPARTEMENTS & MAISONS

40 logements, du 1 pièce au 5 pièces et 6 maisons
individualisées offrant des surfaces variables de
62,32 m² à 87,66 m² avec jardin et garage.

PINEL



W103

INFOS PRATIQUES

Mairie

20, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours
Tél.: 01 48 61 96 75
contact@ville-vaujours.fr
Ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
Fermée les samedis

Permanences juridiques

Sur rendez-vous auprès de l'accueil de
la mairie. Tél.: 01 48 61 96 75

CCAS

Mairie annexe
24, rue Alexandre Boucher
Tél.: 01 48 61 77 48/77 45
Ouvert les lundis, mercredis et
vendredis de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 17h00.

Service scolaire

Mairie annexe
24, rue Alexandre Boucher
Tél.: 01 48 61 77 49/77 53
Ouvert les lundis de 13h30 à 17h00,
les mercredis et vendredis de 8h30 à
11h30 et de 13h30 à 17h.

Police intercommunale

51 bis, bd Jacques Amyot
Tél.: 01 48 61 00 43

Services techniques

101, rue de Meaux
Tél.: 01 41 51 11 90

Service culturel

Maison du Temps Libre
78, rue de Meaux
Tél.: 01 49 63 35 39

Conservatoire de musique et de danse

67, rue de Coubron
Tél.: 01 48 61 09 95
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30
à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Éco-point

Route de Courtry
(près de l'usine Placoplatre)
Ouvert les lundis de 14h à 17h, les
mardis, mercredis et vendredis de 9h à
12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h
à 12h et de 13h à 17h ainsi que le di-
manches de 9h à 13h. Fermé les jeudis
et les jours fériés. Se présenter muni
d'un justificatif de domicile récent,
d'une pièce d'identité et de la carte
grise du véhicule.

Bibliothèque

Maison du Temps Libre
78, rue de Meaux
Tél.: 01 49 63 39 13
Ouverte les mardis et vendredis de
13h45 à 18h00 ainsi que les mercredis
de 9h45 à 11h45 et de 13h45 à 18h30
et les samedis de 9h45 à 11h45 et de
13h45 à 18h.

Pharmacies de garde

**La pharmacie Mataga situé à Vau-
jours est ouverte les dimanches de
juin, juillet et août 2021.**

Plus d'infos sur
<https://monpharmacien-idf.fr>

Si une naissance, un mariage ou un décès
concernant un(e) Valjovien(ne) n'appar-
rait pas dans cette rubrique, vous pouvez
contacter le service communication au
01 48 61 96 75. Toutefois, notez que pour
les naissances et les décès, la transcription
(l'envoi des informations à la mairie de
Vaujours) peut prendre plusieurs semaines.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

CERCHER SAHARNEAN Iuliana ;
GRUET Joumayna, Fatima, Nadia ; MAHA-
DIDERASO Mahmat ; KEJEIOU Hayna ; BE-
LARBI Acile, Ilyan ; MENDES PEREIRA Aisha,
Araujo ; MENYOU Tailon, Louis, Nathaniel,
KOUARI Tasnim ; TRAISTARU Iosua, Nico-
las ; BELACEL Matthias ; SIDIBE Mariam, Ami-
ra ; HAINSELIN Jannah ; AOUMER Amir ;
MABROUK Ayan ; HAFAYED Ismael ; LOU-
RABI Emna, Zina ; LEGDALI Ilye ; GUES-
SAN Bi, Naël, Prince, Orion ; PLACIDE Sacha,
André, Marcel ; HADJ ALI Talya ; PLESU-
VU Jonathan, Sébastien ; DRIDI Line ; BER-
RAYAH Melina ; CONDE Mustafa ; HOANG
Elena ; CISSE Maryenne ; WAGUE Esma
; DRIF Sarah ; BENSALIAH Chelsea, Nora,
Joanna ; FADOUL Zakaria ; GRASSELLI CA-
PIAUX Gianni, Libero

Ils se sont mariés :

NERVILUS Sammuël et CAMELUS Ma-
rie, Wilda ; BRAHA Nouridine et GHAR-
RAFI Ilham ; HIDEE Brice, Pierre et EL
AHMADI Karima ; HAMMANE Ibrahim
et ISMAILI Sarra

Ils nous ont quittés :

CIECHANOWSKA-STELMACH France,
Hélène ; LE GALL Marie, Claire ; GABO-
RY Monique ; BRESSON Roger, Jacques
; LAGOUTTE Henri Etienne ; ADRAIT
André, Robert ; THIAUX Janine, Emi-
lienne, Pierrette ; P I N Q U I E R
Jean, Pierre, Albert ; ALEGRET Arlette,
Gabrielle ; CATILLION Jeanine, Marie ;
DIB Salah ; BOBDA Marie ; MEURS Mi-
chel Bernard ; VALLERON Jacqueline,
Marie, Thérèse ; FROCRAIN Kristelle,
Murielle, Esthere ; DELSAUT Monique,
Philomène, Marie ; ZHOU Zhizhong ;
DESJARS Claude, Thierry ; DUCROT Su-
zanne, Marie, Charlotte ; BELLION Jean-
nine, Françoise ; ARNOULD Josette, Lina,
Renée ; DALMBERT Denise ; FRANÇOIS
Renée, Pierrette ; GARNIER Yves, Gé-
rard, Henri ; SCHMITT Jean ; MERZOUG
Fatma ; DI FABRIZIO Alexandre, Cecilio,
Pierre, Jacques



FÊTE NATIONALE

MARDI 13
JUILLET

22h30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX*
DÉPART DEVANT LA MAIRIE

23h

FEU D'ARTIFICE
PARC DE LA GARENNE

*Un lampion vous sera offert
devant le Complexe sportif
Roger Grosmaire
(1 rue Alexandre Boucher)
à partir de 22h.

Toute l'actualité de la ville

sur le site Internet:

www.vaujours.fr



sur Facebook:

www.facebook.com/vaujours.fr

+ photos sur Instagram :

[@villedevaujours](https://www.instagram.com/villedevaujours)